

----- Message transféré -----

Sujet : Fossé eaux pluviales_Plan Protection inondation...

Date : Sun, 21 May 2017 11:03:09 +0200

De : d.gerbe <d.gerbe@free.fr>

Répondre à : d.gerbe <d.gerbe@free.fr>

Pour : enquete-zacportesvercors@ville-fontaine.fr

Bonjour M. Gabriel ULLMANN

Suite à ma visite du 19 Mai à la Mairie de Sassenage et en complément de mon courrier remis, veuillez trouver en pièce jointe un des plans demandé avec commentaires concernant la protection en périphérie par fossé des Lotissements La Saulée et La Cerisaie. Certaines évacuations d'eaux pluviales sont peut-être reliées également à ce fossé ?

Le projet de bâtiments proches de nos villas en limite de construction minimum 5m ?, ne feront-ils pas monter la nappe phréatique dans nos vides sanitaires déjà très humides et voir plus en saison pluviale ?

Dans le cas de construction de garages sous-terrain étanches ceci ne feront-ils pas des barrières et créerons des modifications dans la nappe et les eaux de ruissellement ?

Comment seront gérées et ou seront évacuées les eaux pluviales de ces bâtiments ?

Précipiter, fractionner l'enquête d'utilité publique pour ne pas attendre les conclusions, les recommandations du PGRI n'est-ce pas un affront au principe de précaution ?

Aujourd'hui pourtant notre Mairie à de plus en plus de difficulté à accorder des permis de construire et de simples murettes de 60 cm doivent être munies d'ouverture pour faire passer l'eau !

Voir également Sassenage en page N°210 page 8/9/10.

Le Sassenage en page N°21 page 15 « agacement des participants à ce simulacre de concertation... »

Le plan ci-dessous informe également :

La parcelle constructive autour de la Saulée n'a aucune entrée au dit Lotissement celui-ci étant clôturé d'origine dans la totalité de sa périphérie.

La rue communale de la Saulée est sans issue comme la rue des Tilleuls.

La rue de la Saulée compte tenu du stationnement des véhicules des propriétaires ne peut pas recevoir de trafic (Nous avons déjà de gros soucis concernant le passage du camion d'enlèvements des déchets)

Les parkings sont tous privés.



En conclusion, et par respect du travail des services de l'état et conformément au principe de précaution, il faut que **les résultats, les conclusions, les recommandation du PGRI soient dans leurs intégralités opposables à ce projet** quand il seront publiés.

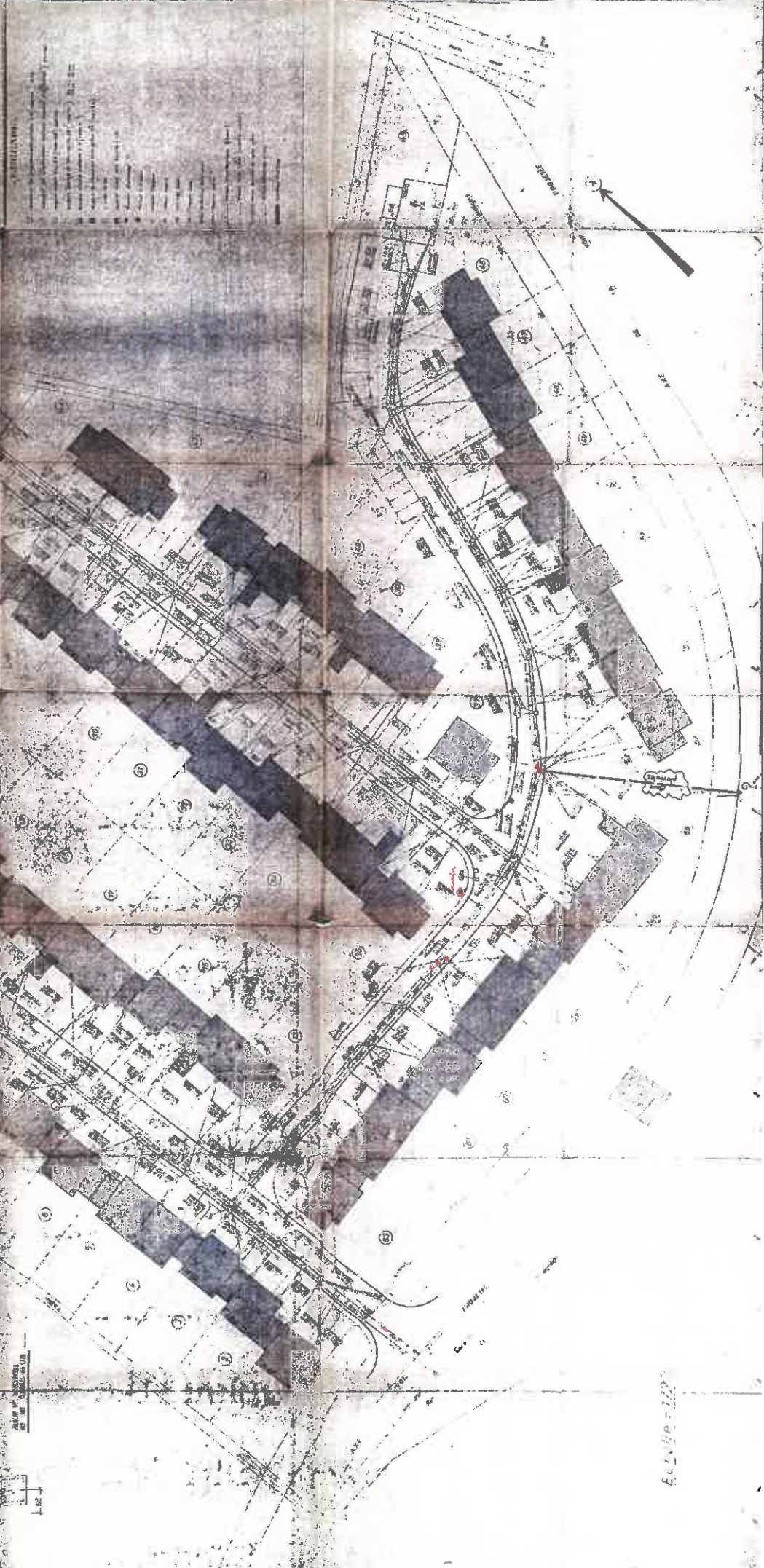
Il est absolument incompréhensible de vouloir s'en dédouaner par un tour de passe-passe.

Monsieur DANIEL GERBE Sassenage

Merci

UNIVERSITÉ DE QUÉBEC
 DÉPARTEMENT DE LA
LA SAULÈRE
 CHIMES NS
 V R D
 RÉSEAU D'ÉGOUT
 ET D'EAU
 ADDUCTION D'EAU

PROJET	NO. 100-100000
DATE	1968
ÉCHELLE	1:1000
PROJÉTÉ PAR	ING. J. B. GAGNON
APProuvé PAR	ING. J. B. GAGNON
DATE	1968



SASSENAGE

Ensemble Immobilier "LA SAULÈRE"



Échelle = 1:1000

Édité le : 18 Mai 2017

Bonjour Monsieur l'Enquêteur,

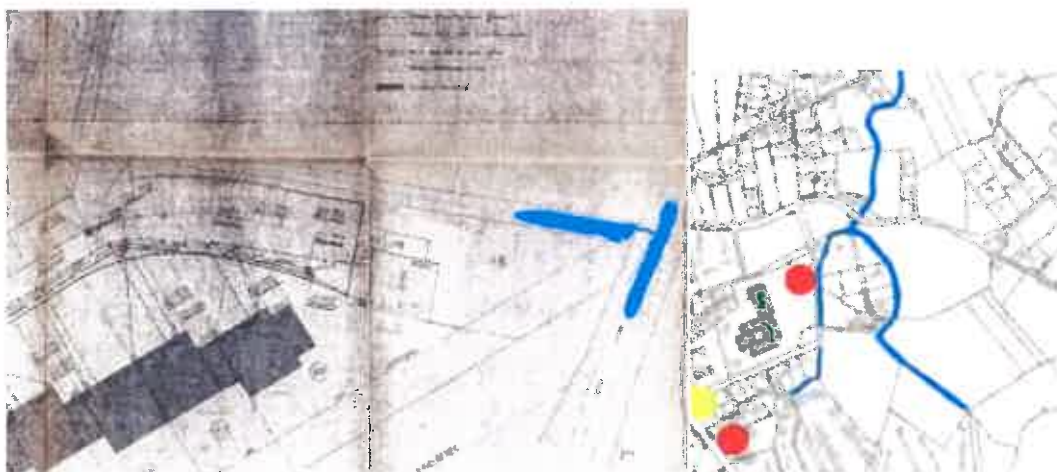
Difficile de ce prononcer dans une enquête publique où le projet est morcelé sans aucune esquisse du projet de construction des bâtiments.

Quel sera le recul par rapport au pipeline ? Ou seront placées les zones vertes, les bacs de rétention d'eau, les parkings ? ceci dans une zone inondable entourée de deux lotissements de plein pied inondables (la Saulée et la Cerisaie).

Quelles seront les conséquences de ce bétonnage sur les eaux de ruissèlement, du projet de débusage de la petite Saône en amont ?

Cette zone étant inondable il serait souhaitable au minima pour la protection des deux lotissements de remettre en place la protection initiale 1972, soit le fossé et le puisard.

Ci dessous- en périphérie des lotissements, le fossé déversoir de la Petite Saône et le puisard se déversant dans le ruisseau Fontaine de la Roche.



Plan de construction d'origine Berg du 21-12-1972



La présence de roseaux en périphérie du lotissement montre bien l'humidité constante.

Construction des bâtiments:

Hauteur des bâtiments

Type de toit

Partie végétal

Remettre en état la clôture non privative en périphérie de la Saulée.

Plan de circulation pour accès : Géant Casino, station tramway.

Piétons, vélos, véhicules, rue de la Saulée rue communale mais non débouchante ?

Merci.